

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 14 mai 2008

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : M. François REBSAMEN

Membres présents : (15) M. REBSAMEN, M. BARRON, Mme BERNARD, M. BERTHIER, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, M. EL HASSOUNI, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, Mme LE GRAND, Mme METGE, Mme REVEL, Mme ROLLIN, Mme TENENBAUM, Mme TOLLOT

Membre(s) absent(s) excusé(s) : (2) M. BON, M. GOUDEAU

Date de convocation : 5 mai 2008

Délibération n° : 22-2008

Objet : Election du Vice-Président du CCAS

Le Code de l'Action Sociale et des Familles, dans son article L.123-6, prévoit que « dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un vice-président qui le préside en l'absence du Maire », président de droit de cet organe délibérant.

Il convient donc, pour le bon fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale, de procéder à l'élection d'un vice-président.

D'une part, le Conseil Municipal, dans sa séance du 28 mars 2008, a procédé à l'élection de huit de ses représentants au sein du Centre Communal d'Action Sociale. Il s'agit de :

- Mme Françoise TENENBAUM
- Mme Elizabeth REVEL
- Mme Myriam BERNARD
- Mme Nelly METGE
- Mme Catherine HERVIEU
- M. Hamid EL HASSOUNI
- M. Christophe BERTHIER
- Mme Anne CHATILLON

D'autre part, le Maire, par arrêté du 30 avril 2008, a désigné huit membres parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune :

- M. Robert BARRON
- M. Christian BON
- Mme Martine CAZENAVE
- Mme Christiane GINDRE
- M. Pierre GOUDEAU
- Mme Florence LE GRAND
- Mme Josette ROLLIN
- Mme Simone TOLLOT

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de procéder à l'élection à bulletin secret du vice-président du CCAS.

Le Conseil d'Administration a élu Mme Françoise TENENBAUM Vice-Présidente du CCAS de Dijon.

Une abstention. Adopté.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DAGL : 1

Receveur Municipal : 1



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 15 MAI 2008

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

29 MAI 2008

